



PRÉFET DE LA MANCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Lô, le 1^{er} août 2023

VIGILANCE MÉTÉO

Le département de la Manche est placé en vigilance jaune pour vents, pluie inondation et risque de submersion

Météo France a placé le département de la Manche en vigilance jaune, pour des vents, de fortes pluies et des inondations, ainsi qu'un risque de submersion marine sur la côte ouest. Cette vigilance est prévue pour demain et devrait se poursuivre dans la journée de jeudi.

Le préfet de la Manche appelle chacun à la plus grande prudence, et recommande aux automobilistes et aux usagers, de respecter les consignes suivantes :

- **limitez vos déplacements** ;
- **limitez votre vitesse** sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent ;
- n'intervenez pas sur les **toitures** et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol ;
- rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés ;
- respectez les **interdictions de circulation** notamment sur les ponts.

Par ailleurs, ces conditions météorologiques, et les importants coefficients de marée prévus à partir de jeudi, sont de nature à attirer de nombreuses personnes sur le littoral. Les vagues qui déferlent sur les plages ou les jetées peuvent être importantes et emporter les visiteurs. Il est donc rappelé à chacun d'éviter de circuler en bord de mer à pied ou en voiture, et de faire preuve d'une extrême prudence à l'approche du littoral.

Habitants du bord de mer ou le long d'un estuaire :

- fermez les portes, fenêtres et volets en front de mer ;
- protégez vos biens susceptibles d'être inondés ou emportés ;
- surveillez la montée des eaux et tenez-vous informé auprès des autorités.

Plaisanciers :

- ne prenez pas la mer ;
- ne pratiquez pas de sport nautique ;
- vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord. Ne laissez rien à bord qui pourrait provoquer un sur-accident ;

Professionnels de la mer :

- évitez de prendre la mer ;
- soyez prudents, si vous devez sortir ;
- à bord, portez vos équipements de sécurité (gilets...).

Tenez-vous informés de la situation sur le site internet de Météo France, le site internet des services de l'État dans la Manche, et les comptes Twitter et Facebook de la préfecture de la Manche.